



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DE LA REGION GUYANE  
SOUS-PREFECTURE DE L'ARRONDISSEMENT DE SAINT-LAURENT-DU-MARONI

**PIECES A FOURNIR POUR UNE PREMIERE DEMANDE DE PASSEPORT  
MAJEUR**

<b>Si vous possédez une carte d'identité sécurisée (plastifiée)</b>	<b>Si vous ne possédez pas de carte d'identité (ou seulement un ancien modèle cartonné)</b>
Formulaire cerfa n°12100*02 de demande (à imprimer après l'avoir rempli en ligne ou à remplir sur place)	Formulaire cerfa n°12100*02 de demande (à imprimer après l'avoir rempli en ligne ou à remplir sur place)
Timbre fiscaux : 43€	Timbre fiscaux : 43 €
	2 photos d'identité identiques et conformes aux normes (expression neutre, visage, oreilles et cou parfaitement dégagés, tête nue). Le fond doit être bleu clair ou gris clair (fond blanc interdit). Port de lunettes déconseillé.
2 photos d'identité identiques et conformes aux normes de moins de six mois (expression neutre, visage, oreilles et cou parfaitement dégagés, tête nue). Le fond doit être bleu clair ou gris clair (fond blanc interdit). Port de lunettes déconseillé.	Justificatif du domicile de moins d'un an : original + photocopie d'un an (de préférence facture d'électricité, titre de propriété, quittance de loyer, taxe foncière ou taxe d'habitation, assurance du domicile, avis d'imposition 2018 sur 2017)
Justificatif du domicile de moins d'un an : original + photocopie d'un an (de préférence facture d'électricité, titre de propriété, quittance de loyer, taxe foncière ou taxe d'habitation, assurance du domicile, avis d'imposition 2018 sur 2017)	Acte de naissance de moins de 3 mois (extrait avec filiation ou copie intégrale) : original
Carte d'identité sécurisée : original + photocopie	
	Si le justificatif d'état civil ne permet pas de prouver la nationalité, un justificatif de nationalité française : original + photocopie

Vous pouvez faire une pré-demande en ligne sur Internet : <https://passeport.ants.gouv.fr/Services-associes/Realiser-une-pre-demande-de-passeport>

Achat des timbres fiscaux par Internet : <https://timbres.impots.gouv.fr/><sup>1</sup>

**Attention l'administration se réserve la possibilité de demander toute pièce complémentaire nécessaire à l'examen du dossier.**

- La demande de passeport est une démarche personnelle. En conséquence, les demandes via une tierce personne ne sont pas recevables.
- Le jour du rendez-vous, vous devez vous munir impérativement de tous les originaux et des photocopies des pièces demandées ainsi que deux photos d'identité
- Si vous effectuez une demande de renouvellement de passeport biométrique ou électronique pour votre enfant mineur, il doit obligatoirement être présent au moment du dépôt et au retrait du passeport.
- Si vous ne parlez pas français, vous devez être accompagné le jour du rendez-vous d'un interprète.
- Les dossiers incomplets ne pourront être enregistrés.

1 Les timbres fiscaux ne coûtent que leur valeur faciale (ex : un adulte souhaitant renouveler son passeport achètera un timbre fiscal d'une valeur de 43€).



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DE LA REGION GUYANE

SOUS-PREFECTURE DE L'ARRONDISSEMENT DE SAINT-LAURENT-DU-MARONI

**PIECES A FOURNIR POUR LE RENOUVELLEMENT DE PASSEPORT  
MAJEUR**

<b>Si l'ancien passeport est un passeport sécurisé ou récent (valide ou périmé depuis moins de 2 ans)</b>	<b>Si l'ancien passeport est primé depuis plus de 2 ans</b>
Formulaire cerfa n°12100*02 de demande (à imprimer après l'avoir rempli en ligne ou à remplir sur place)	Formulaire cerfa n°12100*02 de demande (à imprimer après l'avoir rempli en ligne ou à remplir sur place)
Timbre fiscaux : 43€	Timbre fiscaux : 43€
2 photos d'identité identiques et conformes aux normes de moins de six mois (expression neutre, visage, oreilles et cou parfaitement dégagés, tête nue). Le fond doit être bleu clair ou gris clair (fond blanc interdit). Port de lunettes déconseillé.	2 photos d'identité identiques et conformes aux normes de moins de six mois (expression neutre, visage, oreilles et cou parfaitement dégagés, tête nue). Le fond doit être bleu clair ou gris clair (fond blanc interdit). Port de lunettes déconseillé.
Justificatif du domicile de moins d'un an : original + photocopie d'un an (de préférence facture d'électricité, titre de propriété, quittance de loyer, taxe foncière ou taxe d'habitation, assurance du domicile, avis d'imposition 2018 sur 2017)	Justificatif du domicile de moins d'un an : original + photocopie d'un an (de préférence facture d'électricité, titre de propriété, quittance de loyer, taxe foncière ou taxe d'habitation, assurance du domicile, avis d'imposition 2018 sur 2017)
Ancien passeport : original + photocopie	Ancien passeport : original + photocopie
	Carte d'identité sécurisée (plastifiée) : original + photocopie
	Si vous ne possédez de carte d'identité sécurisée, un acte de naissance de moins de 3 mois (copie intégrale ou extrait avec filiation) : original

Vous pouvez faire une pré-demande en ligne sur Internet : <https://passeport.ants.gouv.fr/Services-associes/Realiser-une-pre-demande-de-passeport>

Achat des timbres fiscaux par Internet : <https://timbres.impots.gouv.fr/>

**Attention : l'administration se réserve la possibilité de demander toute pièce complémentaire nécessaire à l'examen du dossier.**

- La demande de passeport est une démarche personnelle. En conséquence, les demandes via une tierce personne ne sont pas recevables.
- Le jour du rendez-vous, vous devez vous munir impérativement de tous les originaux et des photocopies des pièces demandées ainsi que deux photos d'identité
- Si vous effectuez une demande de renouvellement de passeport biométrique ou électronique pour votre enfant mineur, il doit obligatoirement être présent au moment du dépôt et au retrait du passeport.
- Si vous ne parlez pas français, vous devez être accompagné le jour du rendez-vous d'un interprète.
- Les dossiers incomplets ne pourront être enregistrés.

2 Les timbres fiscaux ne coûtent que leur valeur faciale (ex : un adulte souhaitant renouveler son passeport achètera un timbre fiscal d'une valeur de 43€).



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DE LA REGION GUYANE  
SOUS-PREFECTURE DE L'ARRONDISSEMENT DE SAINT-LAURENT-DU-MARONI

**PIECES A FOURNIR POUR LES PERTES OU VOL DE PASSEPORT MAJEUR**

<b>Si le passeport perdu est un passeport biométrique ou s'il est récent (valide ou périmé depuis moins de 2 ans)</b>	<b>Si le passeport perdu est un ancien modèle ou périmé depuis plus de 2 ans</b>
Formulaire cerfa n°12100*02 de demande (à imprimer après l'avoir rempli en ligne ou à remplir sur place)	Formulaire cerfa n°12100*02 de demande (à imprimer après l'avoir rempli en ligne ou à remplir sur place)
Timbre fiscaux : 43€	Timbre fiscaux : 43€
2 photos d'identité identiques et conformes aux normes de moins de six mois (expression neutre, visage, oreilles et cou parfaitement dégagés, tête nue). Le fond doit être bleu clair ou gris clair (fond blanc interdit). Port de lunettes déconseillé.	2 photos d'identité identiques et conformes aux normes de moins de six mois (expression neutre, visage, oreilles et cou parfaitement dégagés, tête nue). Le fond doit être bleu clair ou gris clair (fond blanc interdit). Port de lunettes déconseillé.
Justificatif du domicile de moins d'un an : original + photocopie d'un an (de préférence facture d'électricité, titre de propriété, quittance de loyer, taxe foncière ou taxe d'habitation, assurance du domicile, avis d'imposition 2018 sur 2017)	Justificatif du domicile de moins d'un an : original + photocopie d'un an (de préférence facture d'électricité, titre de propriété, quittance de loyer, taxe foncière ou taxe d'habitation, assurance du domicile, avis d'imposition 2018 sur 2017).
Déclaration de perte Déclaration de vol (en brigade de gendarmerie ou en commissariat de police)	Déclaration de perte Déclaration de vol (en brigade de gendarmerie ou en commissariat de police)
	Carte d'identité sécurisée
	Si vous ne possédez pas de carte d'identité sécurisée, un acte de naissance de moins de 3 mois (extrait avec filiation ou copie intégrale) : original
	Si le justificatif d'état civil ne suffit pas à prouver la nationalité : un justificatif de nationalité française

Vous pouvez faire une pré-demande en ligne sur Internet : <https://passeport.ants.gouv.fr/Services-associes/Realiser-une-pre-demande-de-passeport>

Achat des timbres fiscaux par Internet : <https://timbres.impots.gouv.fr/><sup>3</sup>

**Attention : l'administration se réserve la possibilité de demander toute pièce complémentaire nécessaire à l'examen du dossier.**

- La demande de passeport est une démarche personnelle. En conséquence, les demandes via une tierce personne ne sont pas recevables.
- Le jour du rendez-vous, vous devez vous munir impérativement de tous les originaux et des photocopies des pièces demandées ainsi que deux photos d'identité
- Si vous effectuez une demande de renouvellement de passeport biométrique ou électronique pour votre enfant mineur, il doit obligatoirement être présent au moment du dépôt et au retrait du passeport.
- Si vous ne parlez pas français, vous devez être accompagné le jour du rendez-vous d'un interprète.
- Les dossiers incomplets ne pourront être enregistrés.

3 Les timbres fiscaux ne coûtent que leur valeur faciale (ex : un adulte souhaitant renouveler son passeport achètera un timbre fiscal d'une valeur de 43€).